

Taxe de l'UE: l'acier suisse espère une exception

INDUSTRIE Face à la surproduction du métal, l'Union européenne entend durcir ses barrières douanières, les faisant passer de 25 à 50%. Pour les producteurs helvétiques, c'est surtout la réduction des quotas échappant à cette imposition qui pose problème

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

C'est une nouvelle menace pour l'industrie suisse. Mardi, la Commission européenne a dévoilé un nouveau plan pour protéger son industrie sidérurgique. Depuis 2018, l'Union européenne a mis en place des mesures de sauvegarde sur certains produits sidérurgiques. Au-delà d'un certain volume, ces importations étaient soumises à des droits supplémentaires de 25%.

Les autorités européennes souhaitent désormais réduire ces quotas et imposer des droits de douane de 50% sur les importations d'acier. Ces changements, qui doivent encore être adoptés par le Parlement européen et les pays membres, prévoient donc de faire passer les quantités annuelles d'acier importées hors taxe de 30,5 millions à 18,3 millions de tonnes.

Une barrière insurmontable
En l'état, la Suisse ne serait pas exemptée, même si des négociations sont possibles. Cependant, le message délivré par les autorités de l'UE laisse entendre que la marge de manœuvre pour cette option est plus que limitée.

Du côté de Swiss Steel, un des principaux producteurs suisses, on se montre circonspect. «Il est encore trop tôt pour évaluer de manière définitive les répercussions sur Steeltec [filiale du groupe qui exploite l'usine d'Emmenbrücke (LU), ndlr] en Suisse, car la question cruciale des futurs contingents nationaux reste actuellement en suspens. Une chose est claire: le nouveau règlement ne doit pas nuire inutilement aux chaînes de valeur industrielles éprouvées entre la Suisse et l'UE», relève une porte-parole de l'entreprise.

1000

En 2024, la Chine a produit plus de 1000 millions de tonnes d'acier, ce qui correspond à environ la moitié de la production mondiale.

Pour le secteur, la question principale n'est pas celle de la hausse des tarifs douaniers mais bien celle des quotas. «Si la Suisse parvient, lors des négociations avec l'UE, à maintenir les contingents inchangés ou à les réduire de manière minimale, les conséquences resteront limitées. Dans le cas contraire, les entreprises suisses perdraient une nouvelle partie du marché européen de l'acier», souligne Jean-Philippe Kohl, vice-directeur de Swissmem, la faîtière de l'industrie des machines et des métaux.

Pour Andreas Steffes, directeur de l'organisation faîtière métal suisse, l'augmentation des droits de douane à 50% ne devrait pas avoir d'effets supplémentaires. Il souligne que sans les contingents, les 25% de droits de douane représentaient déjà une barrière insurmontable pour les producteurs helvétiques. «Si la réduction du quota n'est pas accompagnée d'un quota spécifique acceptable pour chaque pays, cela équivaut à une interdiction d'exportation pour les producteurs suisses», ajoute-t-il.

Pour les deux organisations, c'est désormais aux autorités fédérales d'entamer des discussions avec l'UE. Contacté par *Le Temps*, le Secrétariat d'Etat à l'économie indique que des travaux sont en cours avec le Département fédéral des affaires étrangères sur la réponse à apporter.

Malgré la réticence manifeste de l'UE à entrer en matière concernant des exemptions, le secteur de l'acier helvétique a quelques arguments à faire valoir. Le premier était l'accord de libre-échange qui régit le commerce entre la Suisse et l'Union européenne. «Les autorités suisses sont intervenues à plusieurs reprises auprès de l'UE et de l'OMC pour demander que la Suisse soit exclue des mesures de sauvegarde. Ces efforts restent d'une importance cruciale pour Steeltec», relève-t-on chez Swiss Steel.

«Comme auparavant, ces réglementations sont contraires à l'accord de libre-échange entre la Suisse et l'UE. Mais il est difficile de savoir si l'UE acceptera de conclure un accord en ce sens», admet Andreas Steffes. Ces mesures protectionnistes décidées par les Vingt-Sept ont pour objectif de protéger l'industrie sidérurgique européenne de la surproduction dans le secteur à l'échelle mondiale, provenant particulièrement de Chine. En 2024, le pays a produit plus de 1000 millions de tonnes d'acier, ce qui correspond à environ la moitié de la production mondiale, et arrive en tête des exportations.

Fin de la production en Suisse

Mais pour le directeur de métal suisse, les sites de production suisses ne participent pas à ce problème. «Nos usines ne font pas concurrence aux fabricants de l'UE par une surproduction ou des produits vendus à des prix artificiellement bas», affirme-t-il, soulignant également l'appartenance des producteurs d'acier à des groupes européens. L'usine soleuroise de Stahl Gerlafingen appartient au groupe italien Beltrame présent ailleurs en Europe et Swiss Steel dispose également de sites de production au sein de l'UE.

Sans accord sur des quotas spécifiques, les mesures européennes pourraient tout simplement signifier la fin de la production et du recyclage de l'acier en Suisse, estime Andreas Steffes. Ce nouvel épisode pourrait donc relancer les débats sur la question de l'importance stratégique de cette industrie pour la Suisse soulevés en 2024.

Pour les opposants aux mesures de soutien au secteur, la Suisse n'a pas besoin d'une production indigène et peut importer ces matériaux. Une solution qui pose des problèmes logistiques, pour le directeur de métal suisse. «Les capacités logistiques du rail et de la route seraient largement dépassées pour approvisionner la Suisse en matériaux et transporter la ferraille [destiné au recyclage, ndlr] à l'étranger», affirme-t-il. Par ailleurs, souligne-t-il, la spécialisation des usines helvétiques dans le recyclage et la production d'acier durable revêt une importance centrale pour les objectifs de décarbonatation de la Confédération.

En mars, le Conseil fédéral avait finalement approuvé une aide transitoire pouvant aller jusqu'à 37,4 millions de francs pour les producteurs de fer, d'acier et d'aluminium d'importance stratégique, destinée à réduire les frais d'utilisation du réseau électrique. Stahl Gerlafingen a reçu un soutien financier du canton de Soleure, nécessaire à l'obtention de l'aide fédérale. Début septembre, Steeltec a également reçu le feu vert du canton de Lucerne. ■

MAIS ENCORE

Le Tribunal fédéral soutient la Comco dans deux cantons
Dans deux arrêts, le Tribunal fédéral soutient la Commission de la concurrence (Comco) dans son interprétation de la loi sur le marché intérieur. Un cas concerne le canton de Vaud, l'autre celui de Lucerne. Le principe de la provenance dans le marché intérieur prévoit qu'une activité légale dans le canton d'origine peut également être exercée dans d'autres cantons. Plusieurs organisations de soins à domicile ont estimé que ce principe n'était pas respecté dans le canton de Vaud et ont donc fait examiner la question par la justice, a indiqué hier la Comco. (ATS)

«La Suisse a un coup d'avance sur l'UE et elle doit en profiter»

COMMERCE AVEC L'INDE Une semaine après l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre Berne et New Delhi, une délégation économique vaudoise emmenée par la conseillère d'Etat Isabelle Moret se trouve actuellement en Inde. L'occasion pour elle de mesurer le potentiel et la complexité de ce marché très courtisé

PROPOS RECUEILLIS PAR ALINE BASSIN, BANGALORE

Le timing est parfait. Moins d'une semaine après l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange avec l'Inde, la délégation économique vaudoise restera dans l'histoire comme la première mission cantonale à visiter ce pays. Avec 1,4 milliard d'habitants, la plus grande démocratie du monde fait saliver de nombreux pays.

Faisant partie de l'Association européenne de libre-échange qui a conclu l'accord, la Suisse va voir de nombreuses barrières à l'entrée du marché indien se réduire progressivement. Durant cinq jours, une vingtaine d'entreprises vaudoises issues de la scène de l'innovation découvriront sous l'égide du Département de l'économie les trois pôles économiques que sont Bombay, Hyderabad et Bangalore.

A la tête de la délégation, la conseillère d'Etat Isabelle Moret a œuvré activement à la concrétisation de ce déplacement en nouant de premiers contacts lors du Forum économique mondial de Davos. L'élu PLR entend ainsi aider PME et start-up à appréhender un marché réputé compliqué.

A quel point l'Inde peut-elle représenter un moteur de croissance pour le canton de Vaud? Ce sera différent pour chaque PME, mais l'important, c'est qu'elle commence à y réfléchir. Entre l'enjeu de la future votation sur les bilatérales III avec l'Union européenne et le fardeau des droits de douane américains, la Chine et l'Inde représentent deux immenses marchés à haut potentiel. C'est pour cela que nous sommes allés en Chine en juillet et en Inde maintenant. Sur place, ici, nous pouvons mesurer le développement de l'Inde et constater à quel point elle est touchée, plus que la Suisse encore, par les droits de douane. Elle perçoit en conséquence l'intérêt de se tourner vers l'Europe. Grâce à l'accord des pays de l'AEELE avec l'Inde, la Suisse a un coup d'avance sur l'UE et elle doit en profiter.

Pourquoi, dans un pays libéral comme la Suisse, les entreprises ont-elles besoin de l'appui du canton de Vaud pour le faire? Les grandes entreprises se débrouillent très bien toutes seules en engageant des grands cabinets de conseil et en recrutant des avocats. Pour preuve, des grands groupes vaudois comme Nestlé ou Bobst sont déjà présents en Inde. Les PME doivent d'abord bien réfléchir et mesurer le potentiel de l'Inde. D'où l'intérêt de ce voyage qui nous a permis de planter des graines en ce sens. Elles ne seraient pas forcément venues seules si nous n'avions pas organisé ce voyage. Et d'ailleurs, mon message premier à leur intention est qu'il



«Mon message premier à l'intention des PME est qu'il faut être accompagné, et même bien accompagné, pour le marché indien»

faut être accompagné, et même bien accompagné, pour ce marché.

Et en quoi la présence d'une conseillère d'Etat fait-elle la différence? Le fait que je sois là permet d'ouvrir des portes, d'avoir accès aux grands patrons. Mercredi, par exemple, nous étions avec des entreprises des sciences de la vie chez Bharat Biotech qui a notamment fabriqué le vaccin indien pendant la pandémie. Il s'agit d'une grande entreprise familiale et nous avons pu rencontrer le fils des patrons. Sans la présence d'une ministre, cette entrevue n'aurait probablement pas été possible pour des PME.

L'engouement pour l'Inde est énorme en ce moment, aussi en Suisse. Mais les deux économies sont aux antipodes l'une de l'autre, comment peuvent-elles se «rencontrer» en termes de besoins et d'ambitions?

On voit par exemple à Hyderabad, dans le centre du pays, un développement rapide de technologies assez avancées, par exemple en matière de santé ou d'intelligence artificielle. Ils investissent énormément dans des start-up innovantes. Pour de telles entreprises ou des grands groupes indiens, il peut être opportun d'installer leurs quartiers généraux européens en Suisse. Ces derniers mois, nous avons eu quatre installations de ce type dans le canton de Vaud. Grâce aux accords bilatéraux, nous pouvons offrir un accès complet à l'Union européenne – ce qui n'est pas le cas de la Grande-Bretagne – tout en bénéficiant de la neutralité et de la stabilité de notre pays. Un plus dans le contexte international tendu actuel. A l'inverse, l'accord conclu avec l'Inde prévoit aussi que les entreprises suisses investissent en Inde [pour un montant de 100 milliards sur quinze ans, ndlr]. Enfin, il peut y avoir des collaborations entre nos pôles d'innovations. Pour la Suisse, travailler avec un pays qui investit beaucoup dans ce domaine est extrêmement intéressant.

A cet égard, la protection de la propriété intellectuelle revêt un caractère primordial

pour les entreprises. C'est le premier point qui a été présenté aux entreprises faisant partie de la délégation et c'est pour cela que, je le répète, il est crucial d'être bien accompagné: prenez un bon avocat qui va vous faire un contrat écrit prudent et choisissez un partenaire fiable sur place. C'est vraiment le message car les Indiens ont, et c'est normal, une manière de faire des affaires très différente de celle qu'on connaît en Europe.

La délégation est principalement composée de jeunes entreprises très innovantes. Pourquoi un tel parti pris? La Suisse est un petit marché avec des entreprises qui se concentrent, en conséquence, sur des produits à très haute valeur ajoutée. Il faut donc avoir suffisamment de clients potentiels. A cet égard, un grand marché comme l'Inde, le pays le plus peuplé de la planète, est particulièrement attractif. Par exemple, le secteur de la construction connaît un boom énorme. Une entreprise vaudoise comme Revizto peut être précieuse car son modèle IA déployé dans le monde entier permet de maîtriser et de réduire les coûts en détectant les problèmes.

Vous évoquez votre déplacement en Chine en juillet, qu'est-ce qui différencie particulièrement les deux marchés à vos yeux? Les deux présentent un très fort potentiel avec des caractéristiques distinctes et une manière différente de faire des affaires. Il appartient à chaque entreprise de voir quel marché pourrait être plus intéressant. D'ailleurs, la Suisse a une approche différente pour ces deux pays. En Chine, elle travaille beaucoup avec les Swiss Centers qui sont déjà établis depuis un moment et qui accueillent de nombreuses PME sur place. En Inde, on passe plus par le Swiss Innovation Hub qui est en lien avec nos ambassades. Mais ce qui réunit les deux pays, c'est leur soif d'innovation et les moyens qu'ils y consacrent.

«Il peut être opportun pour les entreprises indiennes d'installer leurs quartiers généraux européens en Suisse»

Justement, il y a 2 semaines, vous alertiez dans une tribune l'opinion publique et les milieux politiques sur les changements radicaux en cours, qui ont un impact sur la compétitivité suisse. Comme la Chine, l'Inde peut aussi être perçue comme une menace pour une économie avancée comme la nôtre. Quand je vois les conditions-cadres rouillées de la Suisse, je m'inquiète, mais quand je vois nos start-up et nos jeunes entrepreneurs, leur capacité et leur soif d'innovation, je ne suis pas inquiète. C'est aussi sur eux qu'il faut capitaliser et c'est aussi pour eux qu'il faut moderniser et améliorer nos conditions-cadres. Ils représentent la relève. ■

EN BREF

Les exportations allemandes continuent de baisser

Les exportations allemandes ont continué leur baisse en août, notamment aux Etats-Unis, sous l'effet des droits de douane américains, a indiqué hier l'office de statistiques Destatis. L'indicateur a reculé de 0,5% sur un mois, surprenant les experts interrogés par la plateforme financière Factset, qui tablaient sur une hausse de 0,3%, après une baisse de 0,6% en juillet. Les exportations vers les Etats-Unis, qui restent le premier partenaire commercial, ont chuté de 2,5% par rapport à juillet, marquant la cinquième baisse mensuelle consécutive et le chiffre le plus bas depuis novembre 2021. Sur un an, les exportations outre-Atlantique s'effondrent de 20,1%. ATS

La Chine renforce ses contrôles à l'exportation des terres rares

La Chine a annoncé hier la mise en place avec effet immédiat de contrôles sur les exportations de technologies liées aux terres rares, renforçant sa réglementation dans ce secteur au centre de tensions avec Washington. Le géant asiatique est le premier producteur mondial de ces minéraux essentiels pour le numérique, l'automobile, l'énergie ou l'armement. Depuis avril, la Chine a instauré un système de licences pour certaines exportations de ces terres rares, une décision qui a provoqué des remous dans plusieurs de ces filières à l'échelle mondiale. Elles ont constitué un point de friction majeur lors des récentes négociations commerciales sino-américaines. ATS